



Bouillon

et ses villages

Une Commune proche de vous !

Bulletin communal d'information n°8 – Juin 2024

© Alexandre Aurélien

Découvrez,
en pages intérieures,
quelques-unes des grandes
manifestations de l'été
et de l'automne !

© Alexandre Aurélien



Commune de

Bouillon

Bulletin communal d'information
n°8 - juin 2024

**Administration communale
de Bouillon**

Place Ducale, 1
6830 BOUILLON
www.bouillon.be

Imprimé
4000 exemplaires

Directeur de publication
Patrick ADAM

Administration et rédaction
Ville de Bouillon

Conception
communication@bouillon.be
Sébastien PIRLOT

Mise en page et impression
Lorgé Imprimeur

Prochaine publication
Septembre 2024

Table des matières

EDITO

SOCIAL

Bouillon :	
engagée pour l'inclusion des personnes en situation de handicap	4
Journée « <i>Tourisme pour Tous</i> » : promouvoir l'accessibilité	4

TRAVAUX

Les travaux en cours en 2024	5
------------------------------	---

ENSEIGNEMENT

Présentation de nos écoles communales de Bouillon	6
L'école communale fondamentale de Bouillon	6
L'école communale de Noirefontaine compte 5 implantations	8

ENVIRONNEMENT

La haie : son rôle pour la biodiversité et les obligations d'entretien à charge des particuliers	10
Le balisage de la promenade « <i>De l'Epine au Tombeau du Géant</i> » est terminé	10
Découvrez le compostage et le paillage à domicile !	10
Du nouveau mobilier installé à l'Arboretum	11
Grand nettoyage de printemps : action à « <i>La Platinerie</i> »	11
Grand nettoyage de printemps (jour 2) : action près des villages !	11
Dégagement du point de vue de Rochehaut	11

TOURISME

Quelques-unes des grandes manifestations estivales et automnales	12
--	----

CITOYENNETE

Elections provinciales et communales (13 octobre 2024)	16
Présentation de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	18
Salles communales à votre disposition : nouvelle actualisation	19
Communication du TEC	20
Maison Croix-Rouge « <i>Docteur Lagneau</i> » Bouillon-Paliseul	20

GRANDS DOSSIERS

L'Archéoscope fait peau neuve :	
inauguration du « <i>Bouillon Medieval Experience</i> »	22

CPAS

Quelques nouvelles du Centre Public d'Action Sociale (CPAS)	24
- Articles 60 et 61 : offrir au travailleur un emploi d'insertion	
- Service des repas à domicile	



BOUILLON
MEDIEVAL
EXPERIENCE

Plongez dans l'univers fascinant du Moyen-Âge

Parcours spectacle immersif
Au cœur des croisades

Duik in de wereld van de middeleeuwen
Immerse yourself in the fascinating world of the middle ages
Tauchen sie in die faszinierende welt des mittelalters ein



Editorial



Mesdemoiselles,
Mesdames,
Messieurs,

Cher(e)s habitant(e)s
de la Ville de Bouillon,

soleil va reprendre ses quartiers -du moins nous l'espérons après ces longs mois pluvieux !- et faire briller ses rayons chaleureux sur notre Cité, son Château, ses forêts, ses rivières et nos villages... De quoi remonter notre moral avec des températures agréables nous permettant de réaliser de nombreux projets en extérieur !

L'occasion pour vous de vous balader dans la nature, et pourquoi pas, de découvrir la promenade « *De l'Épine au Tombeau du géant* », dont le balisage est terminé, ou de profiter de certains points de vue, comme par exemple celui de Rochehaut, dont le dégagement a été réalisé. Ou bien encore de vous essayer, dans votre jardin, aux joies du paillage ou du compostage !

La rentrée scolaire 2023-2024 se préparant dès à présent, vous trouverez également une présentation complète de nos écoles communales et de leurs projets pédagogiques, dont la qualité mérite d'être soulignée.

Le présent Bulletin communal contient également un important chapitre consacré à la citoyenneté, qu'il s'agisse d'informations pratiques sur les prochaines élections communales et provinciales du 13 octobre prochain, d'une présentation des services proposés par l'ALE (Agence Locale pour l'Emploi), d'une actualisation des salles communales à votre disposition et d'un rappel des activités mises en œuvre par la Maison Croix-Rouge « *Docteur Lagneau* » de Bouillon-Paliseul.

Au fil des pages, vous aurez aussi l'occasion de découvrir un topo complet sur les grands travaux en cours pour l'année 2024. Ce ne sont pas les projets qui manquent !

Vous pourrez enfin, à travers de nombreuses photos, prendre connaissance de l'inauguration, en avril dernier, de notre Archéoscope « *relooké* », fort justement renommé « *Bouillon Medieval Experience* », ainsi que de quelques informations concernant notre CPAS (Centre Public d'Action Sociale).

*Il ne me reste plus,
à présent, qu'à
vous souhaiter
d'excellentes
vacances, en
espérant un été des
plus ensoleillés !*



Patrick Adam
Bourgmestre



Avec le retour de la période estivale, Bouillon et les différents villages de notre Commune commencent à renaître.

Au fil des semaines, les festivités en tous genres se multiplient, afin de renforcer toujours plus le tissu associatif de nos entités, essentiel à la vie en communauté. Vous découvrirez donc dans ce nouveau numéro de « *Bouillon et les villages* » plusieurs pages consacrées à diverses manifestations qui auront lieu sur notre territoire, tant durant l'été qu'à la sortie de celui-ci : l'Odyssée de lumière, les Celtivales de Bouillon, la Fête du pain à Botassart, la Fête médiévale, les Musicales, la Fête des artistes et artisans de Corbion, le Grand Raid Godefroid, Bouillon Rose, la Fête de la chasse, etc. La liste est loin d'être exhaustive ! Il y a en aura pour tous les goûts, pour les petits comme pour les grands ! S'investir bénévolement pour les autres : un acte de plus en plus rare. Permettez-moi dès lors de remercier, via ce petit éditorial, les personnes qui acceptent de donner de leur temps, avec pour seule rétribution la richesse humaine !

L'année 2024 est d'ores et déjà bien avancée : place à l'été ! Le



Bouillon : engagée pour l'inclusion des Personnes en Situation de Handicap



La Ville de Bouillon célèbre une série d'initiatives significatives visant à promouvoir l'inclusion et l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. De l'obtention du label Handycity® à la création du Conseil Consultatif Communal de la Personne en Situation de Handicap (CCCPSH), en passant par l'organisation de la journée « *Tourisme pour Tous* », Bouillon s'engage résolument à créer un environnement inclusif pour tous ses citoyens.

LABEL HANDYCITY® : RECONNAISSANCE DES EFFORTS CONTINUS

Bouillon a récemment été honorée du label Handycity®, une distinction décernée par ESENCA pour saluer les efforts constants des instances communales en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. Ce label, attribué pour la période 2019-2024, témoigne de l'engagement de la Ville à créer un environnement accessible où chacun peut pleinement participer à la vie communautaire.

Le label Handycity® n'est pas seulement une récompense administrative, mais un engagement à long terme en faveur de l'inclusion sociale. Il consacre les actions concrètes entreprises par Bouillon pour intégrer pleinement les personnes en situation de handicap dans tous les aspects de la vie locale. Remis tous les 6 ans, il consacre les actions et les initiatives mises en place par les Communes signataires de la Charte de l'Inclusion des Personnes en Situation de Handicap. Il incarne un véritable changement social et une volonté de mettre en pratique les principes de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap. L'objectif ultime est de garantir à chaque personne en situation de handicap le droit à une pleine inclusion dans notre société.

Conseil Consultatif Communal de la Personne en Situation de Handicap (CCCPSH) : la Voix de l'Inclusion

En septembre 2023, Bouillon a établi le CCCPSH, un organe consultatif composé de citoyens engagés, visant à favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la Commune. Le CCCPSH travaille activement pour sensibiliser les élus locaux aux défis rencontrés par les personnes handicapées et pour proposer des projets concrets visant à améliorer l'accessibilité et l'inclusion.

Les missions du CCCPSH incluent l'évaluation des besoins en termes d'accessibilité, la consultation sur les projets municipaux et la promotion de l'intégration lors d'événements communautaires.

JOURNÉE « TOURISME POUR TOUS » : PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITÉ

Le point culminant de cet engagement est la journée « *Tourisme pour Tous* », prévue le 31 août 2024, une initiative conjointe du CCCPSH, du Plan de Cohésion Sociale (PCS), du Service « *Environnement* » et de nombreux partenaires locaux. Cette journée spéciale vise à sensibiliser les acteurs du tourisme à rendre leurs installations plus accessibles et à encourager les personnes en situation de handicap à profiter pleinement des richesses touristiques de Bouillon.

Le programme de cette journée comprend des visites guidées adaptées, des promenades en bécasine et en vélo tandem sur des sentiers spécialement aménagés, des démonstrations artistiques inclusives, ainsi qu'une zone d'information pour pro-

mouvoir les services et activités accessibles au Centre de la Ville. En effet, pour cette journée, des invitations ont été lancées aux associations, clubs sportifs et citoyens pour inviter des bénévoles à accompagner les personnes en situation de handicap lors de cette journée. Les restaurateurs de Bouillon sont également sensibilisés à l'accueil inclusif de cette population particulière dans leur clientèle habituelle.

Cette journée « *Tourisme pour Tous* » incarne l'engagement communautaire de Bouillon à rendre le tourisme accessible à tous et à promouvoir une société inclusive. En collaborant avec une multitude de partenaires engagés, la Commune démontre sa volonté d'offrir des expériences enrichissantes et accessibles à



chacun de ses visiteurs, sans exception. **Nous vous invitons à vous joindre à nous le 31 août 2024 pour cette journée spéciale où le tourisme devient véritablement pour tous.** Restez à l'affût des mises à jour et des détails supplémentaires sur cet événement unique qui célèbre la diversité et l'accessibilité dans notre belle région.

Informations et inscriptions auprès du Plan de Cohésion Sociale (pcs@bouillon.be), sur Facebook et sur l'application de la Ville.





Alain HOUTHOOFT
Echevin des Travaux

Les travaux en cours en 2024



**TRAVAUX DE RÉFECTION DES VOIRIES
INTÉRIEURES DE BOTASSART**

**Montant total des travaux : 1.224.169,40 €
TVAC**

Dont :

- › **partie épuration-collecte : 174.247,70 €**
- › **partie égouttage : 61.500 €**

Soit un total de 235.747,70 € à charge de la SPGE

Subvention Région wallonne plafonnée à 454.1450,72 €

Début des travaux : mars 2024

Fin des travaux prévue : septembre 2024



**RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE
D'EAU RUE DES TISSERANDS
À BOUILLON ET PLACEMENT
D'UN SYSTÈME DE SURPRESSION**

**Montant total des travaux : 214.835,75 €
TVAC (0% TVA)**

Sur fonds propres

Début des travaux : avril 2024

Fin des travaux prévue : juillet 2024



**TRANSFORMATION
DU PRESBYTÈRE DE BOUILLON
EN PRESBYTÈRE ET BIBLIOTHÈQUE**

Une partie du montant des travaux est prise en charge par l'assurance Ethias.

Début des travaux prévu : juin 2024

Fin des travaux prévue : août-septembre 2025

- › **Lot 1 – Menuiseries extérieures :**
Montant des travaux : 148.054,97 € TVAC
- › **Lot 2 – Rénovation des façades :**
Montant des travaux : 75.291,74 € TVAC
- › **Lot 3 – Finitions intérieures :**
Montant des travaux : 653.305,18 € TVAC
- › **Lot 4 – Techniques spéciales (HVAC-Chauffage-Sanitaire) :**
Montant des travaux : 130.205,20 € TVAC
- › **Lot 5 – Electricité :**
Montant des travaux : 76.963,26 € TVAC
- › **Lot 6 – Aménagement des abords à l'arrière :**
Montant des travaux : 71.753,25 € TVAC
- › **Lot 7 – Mobilier Bibliothèque :**
Montant des travaux : 40.059,23 € TVAC



**VIVY - AMÉLIORATION
DES VOIRIES INTÉRIEURES :**

**Montant total des travaux : 1.041.789,65 €
TVAC**

Dont :

- › **partie voirie : 693.267,25 €**
- › **partie aqueduc : 240.244,55 €**
- › **partie distribution d'eau : 108.277,84 €
TVAC (0% TVA)**

Subvention Région wallonne : 705.983,64 €

Début des travaux : mai 2024

Fin des travaux prévue : novembre 2024



**MARCHÉ STOCK
MARQUAGES ROUTIERS**

Montant des travaux : 30.000 € TVAC

Sur fonds propres

Marquages routiers entre les villages, re-tracage des lignes existantes sur les voiries à : Noirefontaine-Bellevaux, Bellevaux-Les Hayons, Sensenruth-Ucimont, Ucimont-Mogimont, Bouillon-Corbion (via la Vieille route de France), Les Croisettes-Frahan, Rochehaut-Vivy, Bellevaux-limite communale avant Plainevaux.

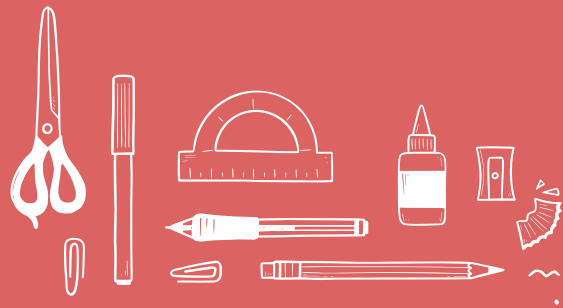
Travaux en mai 2024

Par ailleurs, le marquage du parking de la Maison de retraite Les Bastions à Bouillon est terminé.





Julie MAQUA
Echevine de l'Enseignement



Présentation de nos écoles communales



L'école communale fondamentale de Bouillon, c'est une école :

- ✏ à taille humaine
- ✏ où chaque enfant apprend à son propre rythme pour atteindre son meilleur niveau
- ✏ un enseignement maternel et primaire
- ✏ une équipe éducative dynamique avec une pédagogie centrée sur l'enfant et l'écoute
- ✏ un éveil aux langues et à la psychomotricité en maternel
- ✏ un éveil aux langues en P1/P2
- ✏ un apprentissage d'une seconde langue à partir de la P5 (à partir de la P3 pour l'année scolaire 2023-2024 avec l'implémentation du tronc commun)
- ✏ un cours d'éducation physique de la P1 à la P6
- ✏ **de nombreux projets** : une alimentation saine, des collations saines, une sensibilisation au tri des déchets, des activités pédagogiques à l'extérieur dans « *Le jardin des Petits Explorateurs* » (cultures, poules, ...), le parrainage d'un sentier de Bouillon, une sensibilisation à la différence, la visite de réserves naturelles ! Bref, plein d'activités !
- ✏ une cour de récréation pour les maternelles avec jeux et module d'équilibre sécurisé
- ✏ une cour de récréation pour les primaires divisée en 3 zones distinctes : zone calme, zone énergétique sans ballon, zone énergétique avec ballon
- ✏ un restaurant scolaire proposant du potage, des repas complets de qualité à prix démocratique
- ✏ des temps de midi animés : jeux de sociétés, gymnastique rythmée, activités extérieures dans « *Le jardin des petits Explorateurs* »
- ✏ un petit magasin, offrant des collations et des boissons, tenu par les P5/P6 lors des récréations
- ✏ de l'alternance : classes de dépaysement une année et excursions l'année suivante !
- ✏ un environnement numérique : T.B.I. dans chaque classe, tablettes...
- ✏ des activités en partenariat avec la Bibliothèque et le Centre culturel de Bouillon et les autres acteurs locaux : divers spectacles, échanges de livres, rencontres...
- ✏ une nuit en gîte pour les P6 en fin d'année scolaire pour marquer la fin de leur cursus primaire
- ✏ une association de parents dynamique et impliquée
- ✏ des festivités organisées : spectacle de Saint-Nicolas, fancy-fair, rando VTT et marche, blind-test, ...
- ✏ une collaboration active avec le C.P.M.S. (Centre Psycho-Médico-Social).

L'école communale de Bouillon, c'est aussi un projet pédagogique innovant, basé sur une pédagogie exclusivement formative.

Cela signifie que le corps enseignant a choisi de supprimer chaque période de la grille horaire consacrée aux évaluations traditionnelles par des séquences d'apprentissage. L'école est avant tout un lieu d'apprentissage et moins un lieu d'évaluation. Chaque jour, l'élève est évalué via l'observation continue de l'enseignant. Dans le même ordre d'idée, le bulletin a été remanié en un carnet de vie où l'on ne retrouve plus de cotations chiffrées, mais des appréciations et commentaires quant aux niveaux de maîtrise des savoirs, savoir-faire et compétences travaillés.

Pour information, les élèves de l'école communale de Bouillon sont à la recherche de personnes qui seraient prêtes à donner un peu de leur temps afin de participer à des activités de lecture au sein de l'école pendant les périodes scolaires. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à prendre contact avec la Direction de l'école, M. Julien SCHUTZ (tél. 061/46.68.40 ou 0479/25.07.35 ; mail : ec002632@adm.cfwb.be).

« Des petites classes pour mieux s'aider et avancer à son rythme »

Vanessa

« Nombreuses sorties pédagogiques (Maison du pêcheur, Eurospace center, War museum ...) »

Kelly

« La cour de récréation est grande avec la possibilité de faire des jeux de ballons (football, basket). Il y a également de nombreux jeux (cordes à sauter, serpentins élastiques). Nous pouvons également jouer à des jeux de société »

Mathias

« L'école est belle et agréable. L'accueil des nouveaux élèves est chaleureux. Les professeurs sont sympathiques. Le cours de gym par exemple est varié et on fait des jeux avant les vacances »

Maelys

« Un séjour offert dans un gîte à la fin de l'année scolaire pour les P5-P6 »

Lounna

« Gestion du petit potager par nous les enfants avec des fruits, des légumes et nos deux poules
« Carmen et Rachel » »

Ambre

« Il y a des collations spéciales avec le petit magasin des 5e et 6e années (chocolat chaud, jus de pommes, gâteaux) »

Mariam

« Il y a un petit jardin. Nous faisons des activités lors des temps de midi »

Noah

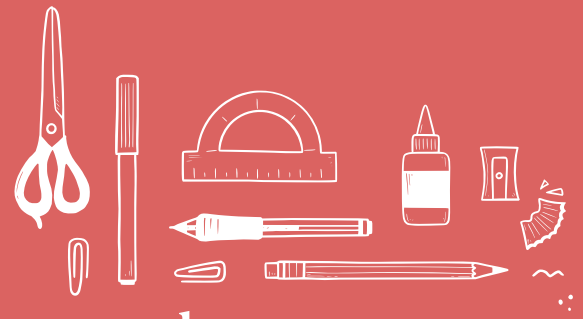
« La soupe est offerte les mardis et les jeudis »

Dylan

« Nouveauté pour la rentrée scolaire 2024-2025 : suppression du bulletin remis après chaque période pour la mise en place d'un **Carnet de Vie** remis aux parents toutes les 2 semaines. Vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter pour des infos supplémentaires ».

JULIEN, Directeur





Présentation de nos écoles communales

L'école de Noirefontaine compte 5 implantations, soit 246 élèves et 30 enseignants !

Direction : **M. Pierre DEFAT**

Plusieurs heures de fonds propres sont investies par la Commune pour réduire la taille des classes et organiser de la remédiation. Des logopèdes sont engagées dans nos implantations pour épauler les titulaires (co-titulariat).

Les élèves de primaire participent à des classes de dépaysement 1 fois par cycle. Au 2^{ème} cycle, ils partent en classes de mer. Au 3^{ème} cycle, ils participent à des classes vertes. Au 4^{ème} cycle, ils se rendent en classes de ville à Bruxelles. La Ville de Bouillon participe financièrement à l'organisation de ces activités. Ces classes de dépaysement sont une occasion de tisser des liens et de s'ouvrir à un autre environnement.

La sensibilisation au patrimoine local occupe également une part importante dans notre projet pédagogique. Les visites du Château de Bouillon, du Bouillon Medieval Experience et du Musée ducal sont au programme au 3^{ème} et au 4^{ème} cycles. Les élèves participent régulièrement aux attractions proposées dans notre Commune.

Les partenaires de l'école

Cette année scolaire, tous les enfants ont participé à des animations à la Bibliothèque communale. A la suite de ces animations, de nombreux élèves ont entraîné leurs parents à la Bibliothèque ! La Commune a notamment octroyé un subside de 3.000 euros pour étoffer les bibliothèques de toutes les implantations. La Bibliothèque provinciale, elle, renouvelle régulièrement un prêt de livres dans chaque implantation.

Les élèves participent également au cross provincial organisé par l'ADEPS. L'objectif de ce cross est de développer la condition physique des enfants et de stimuler leur plaisir pour l'effort individuel dans un environnement de groupe.

Le Centre culturel de Bouillon propose aussi, chaque année, un spectacle de qualité aux élèves. Le Centre culturel de Bièvre nous accompagne également dans la réalisation de plusieurs projets. En partenariat avec l'Académie, des cours de théâtre gratuits sont proposés aux élèves de 5 à 7 ans, chaque mardi après les cours.

Les 5 implantations entretiennent par ailleurs des liens étroits avec le Service « Environnement » et les agents du DNF : visite du rucher communal, animation sur les castors, visite du captage d'eau à Vivy, découverte d'une pisciculture, animation sur les poissons de nos rivières, financement des potagers et des jardins scolaires, ...

Enfin, l'école participe au programme européen « Lait, fruits et légumes à l'école » : des fruits sont proposés aux enfants gratuitement un jour par semaine. L'objectif est de promouvoir les bienfaits d'une alimentation saine dès le plus jeune âge.

LES IMPLANTATIONS

Sensenruth



L'implantation maternelle de Sensenruth est un lieu où il fait bon vivre. Elle fonctionne en classe verticale, les enfants évoluent dans un climat qui favorise la bienveillance, l'entraide, le respect, la coopération, la confiance en soi et l'autonomie. L'école privilégie le tri des déchets et les collations saines.

En partenariat avec les Bibliothèques provinciale et communale, des livres sont régulièrement prêtés pour compléter et diversifier notre bibliothèque déjà bien fournie. L'école participe activement à la vie du village : cette année encore, les enfants ont confectionné la sorcière du grand feu.

Depuis 3 ans, l'implantation participe à un projet intergénérationnel en partenariat avec la maison de retraite « Serenia ». Les élèves et les résidents se rencontrent une fois par mois afin de vivre ensemble des moments de jeux, d'apprentissage, ... mais surtout de partage où les interactions sont au cœur de nos préoccupations. Ce projet crée véritablement un lien entre les petits et les aînés.

Les enfants entretiennent des petits potagers en y plantant des fleurs, des fruits et légumes afin de permettre aux élèves de se reconnecter à la nature. Par ailleurs, l'école a réalisé une vente de gourmandises (confitures de Noël et de gaufres) et organise chaque année une fête d'école qui permet aux élèves d'offrir un spectacle à leurs amis et à leurs familles. C'est l'occasion de passer un moment convivial et agréable.



Noirefontaine

Les élèves du cycle 5/8 se réunissent régulièrement au cours de l'année et participent à des activités «*école du dehors*» ainsi qu'à des ateliers artistiques. Ils ont eu l'occasion, en septembre, d'assister à plusieurs spectacles lors du Festival mondial des Marionnettes à Charleville-Mézières. Une sortie pédagogique à «*Houtopia*» (Houffalize) s'est aussi déroulée au mois de mai.

Une visite au parc de loisirs à Bettembourg est prévue pour les M1 et M2 dans le courant du dernier trimestre. Les élèves de P3 et P4, eux, s'initient aux échecs et développent leur talent d'écrivain en créant leur propre livre. Les enfants de P5 et P6 apprennent à utiliser les outils numériques (créations de Powerpoint, Canvas).

Depuis quelques semaines, des moments de lecture partagée sont organisés dans l'école. Ces séances visent à redécouvrir le plaisir de se plonger dans les albums jeunesse. Un projet de bibliothèque commune est en réflexion avec des aménagements spécifiques : nouveau local bibliothèque, création d'un «*train des livres*» géré par les plus grands.

Un Comité de parents a vu le jour au sein de notre école. En collaboration avec celui-ci, une fête d'école réunissant près de 500 personnes a été organisée dans le courant du mois d'avril. Ce même Comité nous réserve une belle surprise pour la rentrée de septembre.

Enfin, des activités regroupant toutes les classes sont organisées en fin de trimestre : «*Incroyables Talents*», après-midi «*Carnaval*», marche parrainée, etc.



Corbion

Les enseignants et les élèves travaillent dans une bonne ambiance où règnent l'entraide, la bienveillance et le respect grâce à une gestion quotidienne du comportement. La lecture est au centre des apprentissages.

De nombreuses activités sont menées autour de celle-ci (participation à la «*Petite Fureur*», au Prix Versele, rencontre avec un auteur, lecture partagée, etc.). La Bibliothèque itinérante apporte une quarantaine de livres tous les 2 mois. Chaque classe dispose aussi de nombreux livres.

Plusieurs projets sont initiés : la création et l'entretien d'un jardin au milieu du village ouvert aux habitants, des sorties «*nature*» régulières, la participation des 2 écoles à la fête de Saint Nicolas, la participation au marché de Noël, le travail par groupe de niveaux et en ateliers, des activités communes à toutes les classes (cuisine, activités manuelles, cueillette des pommes pour faire du jus, projet «*Abeilles de mon cœur*», jeux de société, etc.).

Des espaces de parole régulés sont mis en place dans toutes les classes. Enfin, un Comité des parents (commun aux 2 écoles) participe au financement des sorties scolaires et à l'achat de matériel pédagogique.



Mogimont

Dans chacune des 3 classes, il y a une petite bibliothèque et les livres sont renouvelés en collaboration avec les Bibliothèques provinciale et communale. Pour aborder les domaines d'apprentissage différemment, l'équipe éducative organise des après-midis «*jeux de société*». Des activités régulières entre les primaires et les maternelles sont organisées afin de viser l'autonomie et la bienveillance. L'école participe chaque année à un prix littéraire. Un quart d'heure quotidien est également accordé à la lecture pour tous les élèves.

Pour éduquer au respect de l'environnement, nous sortons de notre école, plantons des bulbes et des semis dans nos potagers au printemps. L'implantation a également le projet d'accueillir des poules ! Les enseignants ont répondu à l'appel à candidature d'IDELUX afin d'améliorer, sensibiliser et renforcer les gestes de tri au niveau des élèves et du personnel de l'école.

Au début de chaque année scolaire, les enfants, les parents et les enseignantes se réunissent autour d'un bon petit déjeuner. Au mois de septembre, l'école organise une grande marche de la rentrée. En décembre, en collaboration avec la jeunesse de Mogimont, les élèves accueillent Saint Nicolas avec un beau spectacle.

En janvier, une carte de vœux est distribuée à tous les habitants de Mogimont et Vivy. En juin, les élèves organisent un repas convivial avec les aînés du village. Cette rencontre encourage le développement des relations intergénérationnelles. L'équipe organise également une soirée musicale, une fête d'école et elle clôture l'année avec un dîner qui rassemble tous les élèves et le personnel.



Ucimont

L'école d'Ucimont se compose d'une classe maternelle et d'une classe primaire. Ce cadre familial favorise l'entraide, le respect et la bienveillance entre les enfants. Le Conseil de classe en primaire renforce cette éducation au respect et initie les élèves à la démocratie. Chaque semaine, les activités mises en place dans le cadre du cycle 5/8 aident à la transition entre le maternel et le primaire.

Des activités autour des livres sont organisées en collaboration avec les Bibliothèques communale et provinciale qui veillent à un renouvellement régulier des ouvrages mis à la disposition des classes.

Durant l'année, nous partageons des moments conviviaux avec les parents lors de manifestations qui permettent de sortir du cadre purement scolaire et qui contribuent à soutenir des causes caritatives («*Viva For Life*»).





La haie : son rôle pour la biodiversité et les obligations d'entretien à charge des particuliers...

Parfois centenaires, les haies embellissent et structurent nos campagnes. Arrachées ou non-entretenuës, elles ont toutefois souffert de l'augmentation de la dimension des parcelles agricoles, surtout dans les régions dédiées aux grandes cultures. Depuis quelques années, leurs atouts sont à nouveau cités : attrait paysager, participation au maillage écologique, complément fourrager, production de bois de service et de fruits, frein aux processus érosifs des sols en sont quelques exemples.

En effet, une haie c'est FAVORISER LA BIODIVERSITÉ : la haie, c'est le gîte et le couvert pour quantité d'oiseaux, d'insectes et la petite faune. La haie fournit en plus baies et fruits à coque à se mettre sous la dent. Le nectar et le pollen des fleurs raviront également les pollinisateurs. Du 1er avril jusqu'au 15 août, laissez les oiseaux nicher et ne taillez pas vos arbres !

En Région wallonne, seuls les agriculteurs sont tenus de ne PAS tailler les haies et les arbres entre le 1er avril et le 31 juillet. Cette mesure est entrée en vigueur en juin 2018 et atteste du rôle prépondérant que remplissent les agriculteurs dans la sauvegarde et la protection de notre biodiversité.

Il est par ailleurs recommandé aux particuliers de ne PAS tailler leurs haies en période de nidification des oiseaux, soit en dehors du 1er avril au 15 août.

Enfin, sachez qu'un permis doit être obtenu pour abattre les arbres à haute tige, que l'on soit un privé ou un public.



Le balisage de la promenade

« DE L'EPINE AU TOMBEAU DU GEANT » EST TERMINE !

Bonne nouvelle pour tous les amoureux de la nature et des balades en forêt, le balisage de la promenade BN44 « De l'Epine au Tombeau du Géant » est désormais terminé ! Cette promenade, en boucle de 17kms, a la particularité d'avoir été conçue avec 2 départs différents :

- Départ 1 (et retour) : du tunnel sous le Château. Idéalement au même poteau que les autres promenades ;
- Départ 2 : à partir du Tombeau du Géant, au même endroit que le départ des promenades 4 et 5.



Découvrez le compostage et le paillage à domicile !

VOUS AVEZ UNE QUESTION CONCERNANT LE COMPOSTAGE OU LE PAILLAGE À DOMICILE ?

Vous désirez composter à domicile mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous rencontrez quelques difficultés pour obtenir un bon compost ? Une mauvaise odeur ? Des nuisances ? Et que faire de mes déchets de jardin ?



LES ASSISTANTS COMPOSTAGE SONT LÀ POUR VOUS AIDER !

Citoyens ou agents communaux, ils ont suivi une formation alliant théorie et pratique pour apprendre les gestes essentiels à la production d'un compost de qualité à domicile.

Les compostières, l'outillage nécessaire et surtout les règles d'or du compostage et du paillage n'ont plus de secret pour eux. Leur objectif est maintenant de pouvoir partager leurs connaissances avec ceux qui en ont besoin.

Réduire les déchets de cuisine en fabriquant son compost et réduire les déchets de jardin en les utilisant comme paillage présente de nombreux avantages économiques et écologiques.

COMMENT LES JOINDRE ?

C'est très simple, un coup de fil ou un mail pour leur soumettre votre situation et vos questions et ils vous conseilleront avec plaisir !

Une question plus complexe ? Pas de panique ! Ils sont 235 au total à avoir suivi la formation en 2022 et 2023 sur la zone d'IDELUX Environnement. Le réseau des assistants compostage ainsi constitué est un atout pour vous soutenir !

Sur votre commune, vous pouvez contacter l'agent communal suivant :

Mélanie TASSIN
061 28 03 17
ecoconseiller@bouillon.be

Plus d'infos sur www.idelux.be > Déchets > Réduire mes déchets





Du nouveau mobilier installé à l'Arboretum

Dans le cadre du parcours sensoriel actuellement mis en place et prochainement finalisé (NDLR : nous reviendrons sur celui-ci dans le Bulletin communal de septembre), 2 bancs avec accoudoirs et 2 transats, tous financés par le Parc Naturel Ardenne-Méridionale, viennent d'être installés au sein de l'Arboretum de Bouillon. Un 3ème banc, toujours au sein de l'Arboretum, a été également placé sur le long parcours pour Bécasine (permettant l'accès aux personnes invalides).



Grand nettoyage de printemps : action à « La Platinerie » !

A l'occasion de la traditionnelle opération « *Grand nettoyage de printemps* », le premier jour de cette manifestation citoyenne a été consacré au nettoyage de la réserve naturelle de « *La Platinerie* ».

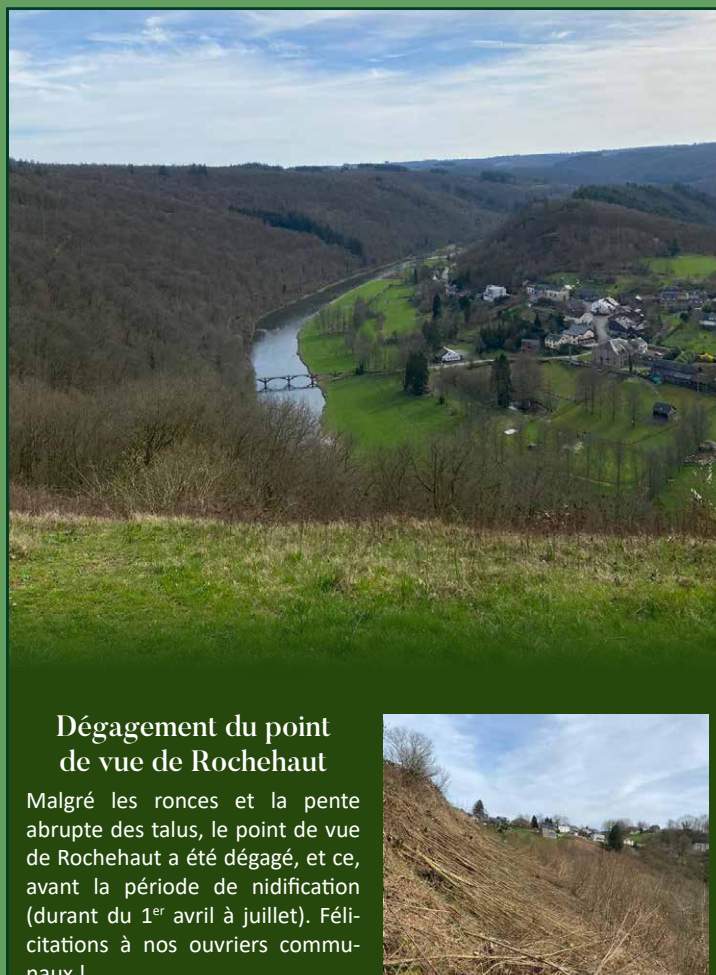
5 ouvriers communaux, 1 agent DNF et l'agent constateur étaient à pied d'œuvre. Un bel exemple de travail conjoint et une belle collaboration ! Après 6h30 passées dans la réserve, ceux-ci ont récolté une camionnette complète de déchets et une seconde contenant des déchets plus volumineux. Le tout, entièrement trié par leurs soins, a été conduit au Recyparc de Menuchenet.

Une action utile et nécessaire pour cette réserve qui en avait vraiment besoin !



Grand nettoyage de printemps (jour 2) : actions près des villages !

Toujours dans le cadre du « *Grand nettoyage de printemps* », le 2^{ème} jour, en matinée, une action a été menée à Dohan, où les ouvriers des promenades, un agent DNF et l'agent constateur ont procédé à l'enlèvement d'un important dépôt d'éternit et d'une dizaine de sacs PMC le long des routes de Dohan et Noirefontaine. L'après-midi, le commando « *propriété* » était en bord de Semois, du côté de Corbion, où une vingtaine de sacs ont été triés et récoltés, sans compter bon nombre d'encombrants, ramassés en 2h30 sur un secteur de 400 m seulement !



Dégagement du point de vue de Rochehaut

Malgré les ronces et la pente abrupte des talus, le point de vue de Rochehaut a été dégagé, et ce, avant la période de nidification (durant du 1^{er} avril à juillet). Félicitations à nos ouvriers communaux !





Aurélie POCHET
Echevine du Tourisme

Quelques-unes des manifestations estivales et automnales

L'ODYSSÉE DE LUMIÈRE - BOUILLON

Explorez les couloirs du temps, pour enfin connaître tous les secrets du Château avec le grand spectacle de l'Odyssée de Lumière. Connu comme l'un des plus beaux châteaux médiévaux d'Europe, le célèbre Château de Godefroid de Bouillon, construit au 10^e siècle, a été vendu et attaqué à plusieurs reprises.

Il a donc subi de nombreuses transformations au fil des siècles. Le spectacle son et lumière, projeté à 180° dans la Cour du Château, vous fait revivre, depuis 2021, ces événements de manière unique, ludique et immersive.

Ce show lumineux, également sous-titré en néerlandais et en anglais, est accessible tous les mercredis, vendredis et samedis, ainsi que les dimanches (mais ce jour-là, uniquement durant les vacances scolaires, ainsi que le dimanche de Pâques et le dimanche de la Pentecôte).

Horaires des représentations :

- du 27 avril au 15 août : 22h15
- du 16 août au 30 septembre : 21h15
- du 1er octobre au 15 octobre : 20h15
- du 16 octobre au 12 novembre : 19h15

Tarif préférentiel pour les habitants de Bouillon :

5 € sur simple présentation de la carte d'identité !

Par ailleurs, à la tombée de la nuit, vous pouvez vous balader, à votre rythme, pour découvrir 5 sites situés dans la Ville et qui s'animeront toutes les 15 minutes, et ce, jusqu'à minuit. Il s'agit de :

- le pont de Cordemois
- le passage (jardin situé à l'arrière du Musée)
- les petits escaliers
- Parc des Sépulcrines (attention : contrairement aux 4 autres sites en ville, 2 spectacles uniquement, à 22h15 et 22h45 du 1er avril au 15 août ; à 22h15 à 22h45 du 16 août au 11 novembre
- le Musée Ducal

Le parcours dans la ville est entièrement gratuit. Seul le spectacle du Château est payant et accessible sur réservation.

Petite astuce : le spectacle au Château est uniquement accessible via le Bouillon City Pass +, qui donne également accès à la visite du Château, au Musée Ducal et au Bouillon Medieval Experience (anciennement : Archéoscope). Pour tous renseignements, vous pouvez vous rendre sur les sites suivants : www.odysseedelumiere.be ou www.bouillon-initiative.be

LES CELTIVALES DE BOUILLON

Le samedi 13 juillet 2024, à partir de 15h, se tiendra la 4^{ème} édition des Celtivales de Bouillon, qui aura lieu comme l'an passé dans la cour de l'Ecole communale de Bouillon. Au programme cette année : 4 groupes, et ce, jusqu'à environ 23h.

Sont prévus :

- David Munnelly (accordéon) - Shane Mc Gowan (guitare) - Musique traditionnelle irlandaise
- 100 Voltas - Inspiré de la culture et des traditions galiciennes
- Fourth Moon - Composé de 4 musiciens venus de 4 pays différents, c'est un groupe à part sur la scène celtique actuelle
- Yule - Musiques celtiques

Ambiance festive, authenticité et enthousiasme seront donc au menu (entrée : 15 euros) de ces Celtivales !

Pour tous renseignements : Willy NOIZET, 0474 / 03 63 99.



« Yule »



« 100 Voltas »

LA FÊTE DU PAIN - BOTASSART

Chaque année, l'ASBL «*Les amis du vieux four à pain*» redonne vie, le temps d'un week-end, au vieux four à pain situé au Centre du village de Botassart. Pétrir, bouler, enfourner, défourner : ce sont les mêmes gestes qui sont répétés pour proposer un pain de qualité fabriqué à l'ancienne et doré au feu de bois. Blanc, demi - gris ou aux lardons, à manger sur place ou à emporter, vous trouverez le pain que vous aimez. Plusieurs centaines de personnes ne manquent pas d'assister à cette désormais traditionnelle Fête du pain. Le tout, dans une ambiance festive !

Situé à quelques centaines de mètre de l'un des plus beaux points de vue de la région, c'est en toute simplicité que vous dégusterez la fameuse tartine du géant ou un hamburger tout en appréciant une bonne bière régionale pendant que les enfants joueront dans le château gonflable ou se feront grimer.

Et c'est dans une ambiance champêtre et conviviale que vous pourrez vous divertir au son des musiques populaires le samedi soir.

Horaires : le premier week-end d'août (les 3 et 4 août 2024). Le samedi de 10h à 3h du matin et le dimanche à partir de 10h. Il est à noter que l'entrée est gratuite.

Pour tous renseignements : **Julien GERARD**, GSM : 0496 / 77.50.05.



© Gauthier Olivier

© Alexandre Aurélien

LA FÊTE MÉDIÉVALE - BOUILLON

Oyez, oyez braves gens !

Le week-end du 10 et 11 août 2024, de 10h à 18h, venez festoyer et guerroyer lors de la 37^{ème} édition de la Fête médiévale de Bouillon !

Marchés médiévaux

Où ? Sur l'esplanade Godefroy, face au Château, des dizaines d'artisans installeront leurs échoppes pour vous faire découvrir les meilleurs produits du Moyen Âge : hypocras, hydromel, objets en cuir, bijoux et bien d'autres choses.

Animations en ville

Quand ? Le samedi 10 et le dimanche 11, à partir de 14h, différentes troupes médiévales déambuleront dans la Ville et animeront les rues de Bouillon. Le samedi, un cortège défilera au son des ménestrels accompagnant les chevaliers, les hommes d'armes, les vikings, etc.

Campements médiévaux

Où ? Comme les années précédentes, le lieu-dit «*Champs Lévêque*» sera le théâtre d'un campement digne du Moyen Âge. Toutes les compagnies sont choisies. Du 9^e au 15^e siècles, vous retrouverez les plus grandes périodes de tout le Moyen Âge : Récréateurs d'Univers, Les Temps Oubliés, Les Cerfs, Custodes Historiae, Les Archers de Cervia, Les Mesnie St Jean, La Compagnie du Furet, La Confrérie du Cerbère, la Fédération Belge d'Esclime Médiévale, Doug le magicien et bien d'autres encore !

Venez découvrir des siècles d'histoire en compagnie de nobles, chevaliers, artisans, paysans.

Assistez également à des reproductions de combats médiévaux et des joutes équestres !

Les accès aux 3 marchés médiévaux, aux 2 campements et aux animations déambulatoires en Ville est gratuit.

Pour tous renseignements :
Royal Syndicat d'Initiative de Bouillon, Esplanade Godefroid 1.
Téléphone : 0032 (0)61 46 62 57
Mail : bouilloninitiative@gmail.com
Site internet : www.bouillon-initiative.be.

A noter également que, cette année, un tout nouveau plan de mobilité sera mis en place par le Syndicat d'Initiative de Bouillon, en partenariat avec la Ville, pour fluidifier la circulation durant ce week-end de fête et faciliter l'intervention des secours, au besoin. Différents axes seront en sens unique (certains à l'exception du passage de riverains) et différents parkings seront réservés aux habitants de la Commune et aux PMR. Vous retrouverez prochainement une communication à ce sujet sur votre application «*Bouillon*».

LES MUSICALES - BOUILLON

Les 17 et 18 août 2024 se tiendront les Musicales de Bouillon. L'occasion de découvrir gratuitement de nombreux artistes (dont les « Sixtouflles » et des groupes de reprises) ainsi que diverses Harmonies (dont celles de Bouillon et de Paliseul) et animations ! Sans compter le grand feu d'artifice qui, le 17 août, tiré du Château (sous réserve, bien évidemment, des conditions climatiques) !

Comme à l'accoutumée, cette manifestation se déroulera sur l'Esplanade de l'Archéoscope – Quai des Saulx – Bouillon.



LA FÊTE DES ARTISTES ET ARTISANS - CORBION

Le dimanche 25 août 2022 aura lieu à Corbion, de 10h à 18h, la désormais traditionnelle Fête des artistes et artisans.

Imaginez un petit Montmartre autour de l'ancien lavoir de Corbion : peintres, sculpteurs de pierre et de bois, illustrateurs, écrivains, brodeuses et couturières d'art, photographes, créateurs de jouets en bois, de bijoux, de poupées en tissu, céramistes, vanniers, tourneurs de bois, parfumeurs à l'ancienne, caricaturistes, tisseuses de laine vous attendent ! L'occasion aussi pour vous de découvrir des maquettes en matériaux naturels, des produits de bouche ou bien encore un atelier artistique pour les enfants...

Bref, venez à la rencontre des savoir-faire dans une ambiance conviviale. D'autant que l'entrée est gratuite !

Organisation : Syndicat d'Initiative de Corbion.

Pour toutes informations pratiques :

Marylène MERLOT, GSM : 0478 / 26.42.05 ou mail : sicorbion@gmail.com



GRAND RAID CODEFROID - BOUILLON

Quand ? Les 7 et 8 septembre 2024 (2^{ème} week-end de septembre)

Créé en 1997 au départ de Bouillon, le **Grand Raid Godefroid (GRG)** est le fruit de la passion d'une petite équipe de locaux. Le « GRG » a bénéficié d'un succès grandissant dès les premières éditions et, en tant que précurseur des marathons VTT en Belgique, a ouvert la voie à de nombreux classiques de la discipline dans le pays. En 2019, il a notamment réuni plus de 2.000 bikers répartis sur les épreuves d'enduro, de cross-country marathon et de VAE, ce qui lui permet de trouver sa place dans les plus belles épreuves de VTT organisées en Belgique. Le **Grand Raid Godefroy**, c'est :

- Un gravel (2 distances 65 et 100 km) et un enduro le samedi (6 spéciales)
- Les marathons le dimanche (50 – 70 – 90 – 120 km)

Enfin, pour info, concernant le Grand Raid Godefroy, c'est aussi 3 parcours permanents (40 - 70 et 90 km) : les traces GPX sont disponibles à la MTBA ou sur le site www.grandraidgodefroy.be.

Et vu l'ampleur de l'organisation... et l'évolution (progression) de celle-ci, le « GRG » lance un **appel aux BENEVOLES !**

Contact : **Michel MOTTARD** :

GSM : 00-352 / 691 88 79 56.

Infos complémentaires :

www.grandraidgodefroy.be.



BOUILLON ROSE - BOUILLON

Bouillon Rose, la désormais traditionnelle marche (et/ou jogging) en soutien à la recherche sur le cancer, aura lieu le dimanche 29 septembre 2024.

Organisée par l'ASBL « Bouillon pour tous », cette course ou marche de 6 km 500, sans compétition ni classement, s'inscrit dans une volonté de

prévention de la maladie. Son principe de base est l'activité sportive douce, qui ne met pas en danger le (la) participant(e). Chacun(e) peut ainsi s'échauffer en musique avant de courir ou de marcher à son rythme sur un parcours urbain et boisé.

L'inscription, qui s'élève à 15 € par adulte et 5 € par enfant (de - de 12 ans), permet de financer la lutte contre le cancer du sein,

tous les bénéfices étant directement versés à la Fondation contre le cancer. En outre, chaque participant reçoit un sac à dos (pour les adultes) ou un tour de cou (pour les enfants) de couleur rose, la couleur de la vie ! Il est possible de s'inscrire via le site www.bouillonpourtous.be jusqu'à la veille de l'événement, mais aussi le jour même, sur place !

Le départ se fait à partir de 11h

(les cadeaux sont à retirer à partir de 9h), sur le site du Bouillon Medieval Experience, parc des Sépulcrines. Tant au départ qu'à l'arrivée, un bar (proposant également des pains saucisses) permettra aux participants (plus de 500 l'année dernière !) de partager un moment de convivialité.

Pour toute information :
Christine HENRY,
GSM 0479 / 36 51 99.



© Alexandre Aurélien

LA FÊTE DE LA CHASSE - BOUILLON

Cette année encore, Bouillon célèbre sa traditionnelle Fête de la chasse durant 2 jours, **les dimanche 10 et lundi 11 novembre 2024**. Traditionnellement fixée au 11 novembre, jour de commémoration de l'Armistice, une cérémonie solennelle en l'église St Pierre et Paul, est prévue dès 10h en présence des sonneurs de cor. Ils entameront leur sérénade pour la messe patriotique qui se déroulera dans l'église bouillonnaise pour ensuite redescendre en ville. A 14h30, un cortège composé des confréries locales partira du Bastion du Dauphin en direction de l'église où petits et grands animaux seront attendus sur le parvis pour la bénédiction des animaux à 15h00.

Par ailleurs, tant le dimanche que le lundi, dès 10h, vous pourrez réveiller vos papilles gustatives sur le splendide marché au gibier et produits de chasse qui se tiendra au Boulevard Heynen

et dans la Grand-Rue : du sucré au salé, du liquide au solide, il y en aura pour tous les goûts ! Les artisans vous proposeront des vins et des bières, des produits du terroir et des confitures, sans oublier toutes sortes de gibiers. Sangliers, chevreuils et cervidés vous seront vendus entiers ou découpés, préparés en pâtés et charcuteries... Les moins gourmands pourront profiter de l'occasion pour changer leur garde-robe d'automne, acquérir du matériel de chasse ou encore acheter des cadeaux, des peaux tannées ou autres articles de décoration.

Durant ces deux jours, le chapiteau du Comité des Fêtes de Bouillon sera à votre disposition pour accueillir les plus frileux qui ne manqueront pas de se réchauffer avec un bol de soupe, un vin chaud ou une bonne « bière de la chasse » brassée spécialement pour l'occasion.

Pour tous renseignements :
Royal Syndicat d'Initiative de Bouillon, Esplanade Godefroid 1.
Téléphone : 0032 (0)61 46 62 57
Mail : bouilloninitiative@gmail.com
Site internet :
www.bouillon-initiative.be.



© Alexandre Aurélien



Elections communales et provinciales

13 octobre 2024



Je n'ai pas
la nationalité
belge ?
Puis-je voter ?

**OUI, VOUS POUVEZ VOTER
POUR LES ÉLECTIONS COM-
MUNALES SI VOUS :**

- ✓ Avez 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- ✓ Etes inscrit au registre de population de la Commune ou au registre des étrangers (pas au registre d'attente) au plus tard le 1^{er} août 2024 ;
- ✓ Jouissez de vos droits civils et politiques, c'est-à-dire ne pas être suspendu ou exclu du droit de vote le jour de l'élection ;
- ✓ Introduisez une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la Commune pour le **31 juillet 2024**.

ELECTIONS COMMUNALES

dimanche 13-10-24



En outre, si vous êtes ressortissant d'un État **non-membre** de l'Union européenne, vous devez aussi :

- Avoir établi votre résidence principale en Belgique, sur base d'un titre de séjour légal, de manière ininterrompue pendant les 5 ans précédant l'introduction de la demande ;
- Faire une déclaration par laquelle vous vous engagez à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Vous pouvez, dès maintenant, demander une inscription sur le registre des électeurs pour voter le 13 octobre 2024 en vous rendant au service population de votre Administration communale (bureau ouvert, du lundi au vendredi, sans rendez-vous de 8h à 12h et sur rendez-vous de 13h à 16h30).

Attention ! Si vous avez déjà été inscrit lors de précédentes élections communales, vous recevrez automatiquement une lettre de convocation. Vous ne devez donc pas faire à nouveau les démarches.



ELECTIONS : LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CITOYENNE DES AÎNÉS

Les aînés représentent une part importante de notre population. En 2023, plus de 19 % de la population wallonne était âgée de 65 ans ou plus et cette proportion est amenée à augmenter dans les prochaines années (27,6 % en 2071). La qualité de vie et le rôle des aînés dans la société sont des enjeux cruciaux qui nécessitent des réponses solides de la part des autorités publiques.

Il faut constater que, malheureusement, de nombreux aînés ont le sentiment que leur voix n'est pas entendue que lors des élections. Entre ces périodes, ils ont l'impression de ne pas compter et subissent de nombreuses décisions sur lesquelles ils n'ont pas de contrôle. Pour remédier à cette situation, il est donc important d'encourager les aînés à s'impliquer davantage dans la société et dans la vie politique quotidienne, en leur permettant d'être des acteurs à part entière, tout en respectant les choix individuels de chacun.



LE VOTE, LES AÎNÉS ET LES POLITIQUES

Pour la première fois en Belgique depuis son statut d'état fédéral, nous voterons la même année pour l'ensemble des différents niveaux de pouvoir. En effet, l'année 2024 sera marquée par plusieurs élections cruciales :

- Le dimanche 9 juin 2024 ont eu lieu les élections européennes, fédérales et régionales.
- Le dimanche 13 octobre 2024 auront lieu les élections communales et provinciales.

Cette année est donc d'une importance capitale pour notre démocratie. Cependant, de nombreux aînés se désintéressent de la politique et hésitent à exercer leur droit de vote. Les raisons de l'abstentionnisme électoral chez les personnes âgées sont multiples. Certaines éprouvent un réel désintérêt pour la politique, d'autres ont intégré les discours discriminatoires associés au vieillissement, d'autres encore rencontrent des difficultés physiques pour se rendre aux urnes. Pourtant, chaque citoyen doit avoir la possibilité de voter afin de préserver les fondements de notre idéal démocratique.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE VOTER ?

Le pouvoir attribué à nos représentants ne peut être légitime que s'ils incarnent le choix de l'ensemble des citoyens. De plus, les seniors représentent une catégorie importante de la population : ils constitueront le groupe d'âge en plus forte croissance au cours des prochaines décennies, ce qui leur conférera un poids électoral accru.

Voter est un devoir civique et un signe de respect envers ceux qui se sont battus pour le droit de vote dans notre pays, en particulier les femmes, qui ont obtenu ce droit plus tardivement et après de nombreux sacrifices.

Exercer son droit de vote permet également de lutter contre l'isolement vécu en institution résidentielle. Voter incite à s'intéresser à l'actualité politique et à rester informé de ce qui se passe en dehors de l'institution, offrant ainsi la possibilité de rester connecté avec le monde extérieur et d'affirmer son pouvoir de décision sur les questions qui touchent le quotidien de chacun.

Voter constitue une action contre les discours discriminants et les préjugés liés à l'âge. Les voix des aînés sont précieuses, enrichies par leurs expériences personnelles. Leur perspective sur la société est singulière et leurs besoins sont spécifiques. Qui mieux qu'eux pour faire entendre leurs voix ?

Chaque vote compte, surtout à une époque où l'extrémisme politique est en hausse à travers l'Europe et notre pays.

Les enjeux politiques des prochaines élections sont significatifs pour les aînés et leurs proches. Les hommes et les femmes politiques élus prendront des décisions ayant un impact direct sur leur vie quotidienne, telles que les transports, la recherche scientifique, la sécurité sociale, etc. Les aînés se soucient de la société que nous construisons pour les générations futures, en particulier pour leurs enfants et petits-enfants. Les enjeux sont considérables pour les femmes, en particulier pour les plus âgées. En effet, la pauvreté et la vieillesse ont une forte connotation féminine. Les aînées, bien que plus nombreuses, sont souvent marginalisées par les politiques et demeurent une majorité silencieuse. Leur voix est donc d'une importance capitale pour défendre leurs besoins et lutter contre les injustices qui les affectent tout particulièrement.

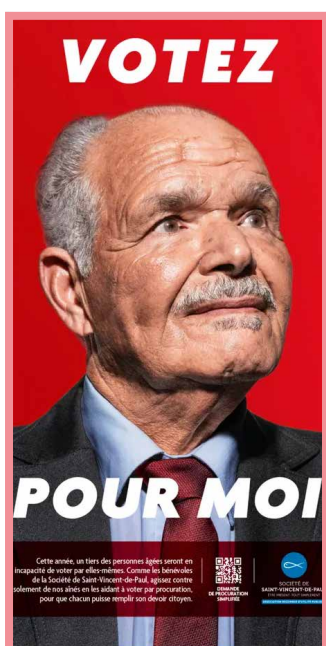
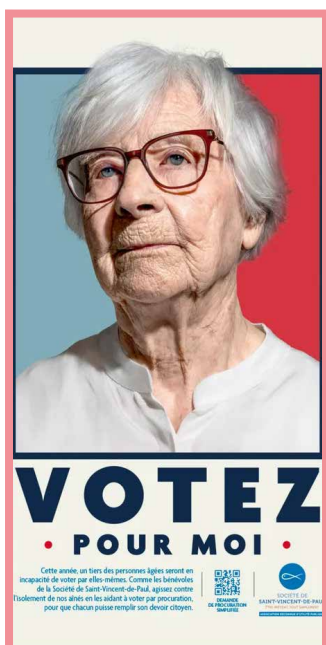
LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS (CCCA)

Les aînés ont la possibilité de faire valoir leurs préoccupations en s'adressant au Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA). Il s'agit d'une instance de participation citoyenne chargée de débattre des questions communales. Elle peut ainsi formuler des recommandations aux autorités locales en vue de l'élaboration de politiques prenant en compte leurs besoins.

Son objectif est de représenter les préoccupations, les aspirations et les droits des aînés auprès des décideurs politiques afin d'améliorer leur qualité de vie. Depuis plus d'une quinzaine d'années, les CCCA se déploient sur le territoire wallon. Bien que toutes les Communes ne disposent pas de cette structure, elles ont la possibilité de la mettre en place conformément à une circulaire de la Région wallonne.

Comme le disait l'écrivaine américaine Sharon SALZBERG, « le vote est une expression de notre engagement envers nous-mêmes, les uns envers les autres, ce qui fait de chaque vote un acte de générosité et de responsabilité envers l'avenir ».

CCCA.



Découvrez les opportunités de travail avec le dispositif **ALE**

Dans votre commune, votre Agence Locale pour l'Emploi vous propose des activités variées pour dynamiser votre réinsertion professionnelle.



Avantages

- la possibilité de **travailler près de chez vous**, une intervention dans vos frais de déplacement
- une **flexibilité** dans vos horaires de travail
- de l'**expérience professionnelle** supplémentaire
- un **complément de revenu à vos allocations**
- une **assurance** qui couvre les accidents de travail
- un **suivi** de vos prestations
- l'accès à nos **formations** (ex. : permis de conduire)



Conditions

- être inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé depuis 12 mois et bénéficier d'allocations (depuis au moins 1 jour)
- ou avoir moins de 45 ans et bénéficier d'allocations de chômage (ou d'insertion) depuis au moins 2 ans
- ou avoir 45 ans ou plus et bénéficier d'allocations de chômage (ou d'insertion) depuis au moins 6 mois ou avoir bénéficié pendant au moins 24 mois d'allocations de chômage (ou d'insertion) au cours des 36 mois précédant l'inscription à l'ALE
- ou bénéficier du revenu d'intégration sociale ou d'une autre aide sociale financière équivalente



Activités

Encadrement dans les écoles, aide à domicile, petit entretien de jardin, aide pour accomplir des formalités administratives, garde d'enfants, petits travaux de réparation, activités horticoles et agricoles...

Ces activités s'exercent dans **différents contextes** : chez un particulier, dans une administration, une ASBL, une école ou dans le secteur de l'agriculture et de l'horticulture.



Plus d'infos ?

ALE de Bouillon

Anne EVRARD, Collaboratrice ALE

Rue de l'Ange Gardien 7 – 6830 Bouillon

Tél : 0476 030 957 – @ : ale@bouillon.be



Agence Locale pour l'Emploi avec le **forem**



Aurélié POCHET
Echevine

Salles communales à votre disposition : nouvelle actualisation !

Comme vous le savez certainement, 12 salles (communales) de village sont à votre disposition pour différents types d'activités : des mariages, communions, fêtes de familles et autres festivités diverses.

Vous trouvez ci-dessous la liste actualisée de celles-ci et des différents responsables...



BELLEVAUX

La Brienne (Route de Brienne, 12 à 6834 BELLEVAUX)

Avec 1 salle (pièce en L), des toilettes, 1 cuisine équipée (gazinière, lave-vaisselle, chambre froide), 1 réserve, 1 bar et des tables (8 x 6 places et 16 x 4 places), elle permet l'accueil de 110 personnes assises. Location possible tous les jours (sauf le mardi). Réservations : **Charline NICOLAS** (0491 86 51 86 ; e-mail : charlinenicolan1@hotmail.be).

BOUILLON

Les Sépulcrines (Quai des Saulx, 14 à 6830 BOUILLON)

Avec sa grande salle, sa cuisine et 1 WC PMR, elle peut accueillir 200 personnes assises. Elle possède 1 cuisine équipée, 1 four, 1 lave-vaisselle et 1 frigo. Elle peut être louée tous les jours. Responsable des réservations : **Fabrice DECHAMPS**, 061 46 83 03 ou 0496 49 49 04 ; e-mail : info@archeoscopebouillon.be.

CORBION

L'Asile (Rue des Abattis, 40A à 6838 CORBION)

Avec 1 cuisine (petite surface avec 2 fours, 1 micro-ondes, 2 taques de cuisson, 1 lave-vaisselle, 1 frigo, de la vaisselle et des casseroles), 1 salle (20 tables/80 chaises), 1 petit bar, 1 réserve et 2 WC, elle offre une capacité d'accueil de 80 personnes. Location possible tous les jours (sauf le mer-

credi après-midi). Réservations : **Logan MAQUA**, 0471 94 01 00 ; e-mail : lescreationsde-logan@gmail.com.

CURFOZ

La Vy Scole (Rue de la Biche-tour, 41 à 6832 CURFOZ)

Avec 1 grande salle, 1 cuisine équipée, 1 lave-vaisselle, 1 frigo, des casseroles, des plats et de la vaisselle, des WC, 25 tables et 100 chaises, elle peut accueillir 100 personnes. Elle peut être louée tous les jours. Réservations : **Anne-Marie NOEL**, 061 46 75 46 ou 0499 41 22 77 ; e-mail : polidornoel@gmail.com.

DOHAN

Ma Bohême (Dohant-Haut, 19 à 6836 DOHAN)

Avec 3 salles, 2 WC, 1 cuisine semi-équipée (avec vaisselle, dont des verres, des couverts et des assiettes), elle permet d'accueillir 90 personnes assises, et ce, tous les jours. Réservations : **Wendy BASTIN**, 0492 87 66 14 ; e-mail : Cerclemaboheme@gmail.com.

LES HAYONS

Le Hultai (Rue de la Semois 48 à 6830 LES HAYONS)

Avec 1 salle et 1 cuisine complète (avec vaisselle), elle offre une capacité d'accueil de 60 personnes assises. Louable tous les jours. Réservations : **Jean-Claude MOSBEUX**, 0472 52 57 37 ou comitedestchocas@gmail.com.

MOGIMONT

Le Cerf (Rue de l'Espérance, 19 à 6833 MOGIMONT)

Avec 1 salle, 1 cuisine (avec vaisselle complète), 2 WC (+ urinoirs), des tables et des chaises, elle peut accueillir 100 personnes assises. En semaine, elle est occupée par l'école et est donc uniquement disponible durant les vacances scolaires et les week-ends. Réservations : **Marianne ALBERT**, 0494 84 14 39 ; e-mail : marianne0908@hotmail.com.

NOIREFONTAINE

La Caïolire (Rue de la Gare, 22 à 6831 NOIREFONTAINE)

Avec 1 grande salle, 1 cuisine (sans matériel), 1 lave-vaisselle et 1 WC, elle permet d'accueillir 220 personnes assises. Location possible tous les jours (sauf le mercredi). Responsables des réservations : **Pierre LEONARD**, 0472 10 28 49

POUPEHAN

Le Boudriot (Rue de la Rochette, 3 à 6830 POUPEHAN)

Avec sa salle avec bar, sa véranda et sa cuisine équipée (avec matériel de cuisine et lave-vaisselle), elle peut accueillir 110 personnes assises, et ce, tous les jours (sauf le mercredi). Réservations : **Nelly DENIS**, 061 51 27 17 ; e-mail : danloydenis@hotmail.com.

UCIMONT

Les Oulines (Rue du Château-le-Duc, 42 à 6833 UCIMONT)

Avec 1 grande salle avec bar, 1 cuisine équipée (avec four, 6 becs de gaz, 1 chambre froide, 1 congélateur et 1 lave-vaisselle) et 1 WC PMR, elle offre une capacité d'accueil pour 120 personnes assises. Réservations : **Mireille MANANT** (061 23 20 05 ou 0474 55 23 63 ; e-mail : mireillemanant@hotmail.fr).

ROCHEHAUT

Salle du Petit Bois (Route de la Spèche, 4 à 6830 ROCHEHAUT)

Avec 1 grande salle (avec étage ouvert), 1 cuisine équipée (avec plaques de gaz, four, lave-vaisselle, congélateur et vaisselle), elle peut accueillir 120 personnes assises, et ce, tous les jours. Réservations : **Géraldine LEROY** (0478 77 03 55) et **Elise POCHET** (0456 23 75 54 ; e-mail : pochet.elise@gmail.com).

VIVY

Le Rond Pommier (Rue des Batis, 10 à 6833 VIVY)

Avec 1 salle de 50m2 avec bar et 1 salle de 20m2, 1 cuisine équipée (avec cuisinière à gaz, lave-vaisselle, matériel de cuisson et service) et 1 WC, elle permet d'accueillir 50 personnes assises. Réservations : **Delphine TOPIN**, 0476 24 34 66 ; e-mail : delphinetopin@hotmail.be.



Communication du TEC

Le 6 juillet prochain, le nouveau réseau de la Zone Gaume-Sud Ardenne va être déployé.

Le réseau de transport en commun de la Ville de Bouillon et des Communes avoisinantes évolue pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de mobilité des citoyens, qui ont considérablement évolué ces dernières années. Cette modernisation du réseau a été élaborée grâce à la collaboration des collectivités locales, de l'Autorité Organisatrice du Transport de la Wallonie (SPW), du TEC et des habitants de la région qui ont été mobilisés lors d'une consultation citoyenne.

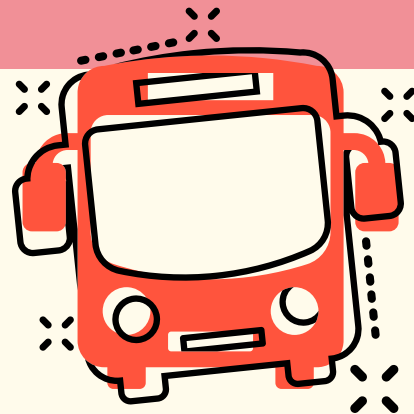
Voici ce qui changera concrètement dans la Commune de Bouillon :

› L'augmentation de l'offre de la ligne touristique « V1 Bouillon-Florenville »

Toutes les informations relatives à ce nouveau réseau (une carte du réseau, les détails des lignes, les horaires et itinéraires) sont d'ores et déjà disponibles sur le site : nouveaureseau.letec.be.

Par ailleurs, un dépliant explicatif sera distribué dans une partie des boîtes aux lettres de la zone concernée. D'autres actions de communication sont également prévues prochainement ainsi que durant l'été et la rentrée scolaire afin d'accompagner au mieux les voyageurs. Dans cette même optique, un bus info sillonnera les Communes concernées par le redéploiement selon un agenda disponible, toujours sur le site nouveaureseau.letec.be.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter par mail info.nl@letec.be ou par tel. 081 25 35 55 (de 7h30 à 15h45 les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h45 à 18h les mardis et jeudis).



Maison Croix-Rouge « Docteur Lagneau » Bouillon - Paliseul

Afin de promouvoir plus de solidarité et de bien-être et lutter contre les vulnérabilités, voici tous les services que nous proposons :

- 1/ Nous assurons les transports dans les hôpitaux, chez les médecins ou dans des institutions de soins ;
- 2/ Des collectes de sang sont organisées tous les trimestres à Paliseul, Carlsbourg et Bouillon pour sauver des vies et soulager des malades ;
- 3/ Deux vestiboutiques sont ouvertes à TOUS à Bouillon, rue du Collège 31, tous les mercredis et samedis de 14h à 17h et Opont, rue de l'Our 2, tous les mardis et le deuxième samedi du mois aux mêmes heures ;
- 4/ Un service de location de matériel paramédical peut fournir des lits électriques, des fauteuils roulants, des tribunes, des béquilles, ... ;
- 5/ Une épicerie sociale est ouverte à Paliseul, rue des Prés 3, chaque mercredi et vendredi en matinée. Une cinquantaine de familles identifiées par le CPAS peuvent y faire des achats alimentaires à des prix réduits ;
- 6/ Un bar à soupe est organisé par des équipes de bénévoles à la Maison Croix-Rouge de Bouillon, rue du Collège 31, les lundis, mercredis et vendredis de 11h à 13h, du 1^{er} octobre au 31 mars. Ce sont des moments de réconfort et de chaleur humaine ;
- 7/ Pour rompre la solitude, des personnes seules peuvent demander de recevoir des visites de bénévoles également ;
- 8/ Des formations BEPS (Brevet Européen des Premiers Secours) sont dispensées afin d'apprendre les gestes qui sauvent ;
- 9/ Enfin, des missions « Itinérances » permettent à des enfants de rendre visite à un papa ou à une maman, dans des lieux de détention, une fois par mois.



« Le nouveau Comité »



Récemment, un nouveau Comité vient d'être désigné et sera en fonction jusqu'en juin 2025 :

- + M. **Jacques PIERRE**, Président ;
- + Mme **Annie BERTRAND**, Vice-Présidente ;
- + M. **François VUIDAR**, Secrétaire ;
- + M. **Bernaud HUBAUX**, Trésorier.



POUR NOUS AIDER...

En ce moment, nous recherchons des bénévoles qui auraient un peu de temps libre pour assurer principalement des transports de malades pour rendre visite à des personnes qui souffrent de la solitude.

Pour plus d'infos, vous pouvez prendre contact avec **Angélique VALANGE**, présente chaque matinée (sauf le week-end) à Opont, rue de l'Our 2, tél. 061 / 29.29.59, ou avec **Jacques PIERRE**, 0477 / 19 59 31.





L'Archéoscope fait peau neuve :



Inauguration du « Bouillon Medieval Experience »

Ce vendredi 26 avril, les autorités communales ont procédé, en présence notamment de M. **Willy BORSUS**, Ministre wallon de l'Economie, à l'inauguration officielle du « *Bouillon Medieval Experience* », qui remplace désormais l'ancien Archéoscope situé au parc des Sépulcrines.

Dans son mot d'accueil, **Patrick ADAM**, Bourgmestre, a rappelé qu'en ce jour, allait être inaugurée « la phase 3 de *L'Odyssée de lumière* et ainsi finaliser notre Centre de référence de la vie Médiévale. Ce projet féérique a débuté en 2019 et se termine en 2024 malgré 2 ans de Covid-19 : un voyage inoubliable, en images et en lumière, l'histoire médiévale avec un Grand H et un grand M, un focus sur la croisade et à la société médiévale. Si le cœur de l'Odyssée est le spectacle au Château, si les poumons sont les sites mis en valeur dans la Ville, vous allez découvrir, ici, le cerveau de l'Odyssée de Lumière, un spectacle majestueux contant l'histoire de la croisade, mais aussi son contexte dans une approche scientifique, rigoureuse, agréable, unique et ludique ».

Et le Bourgmestre de rappeler que « cette phase de modernisation de notre Archéoscope devenant le Bouillon Medieval Experience clôture ce vaste projet. Nous disposons maintenant d'un outil magnifique et d'excellence à nous de bien l'utiliser : c'est notre responsabilité de demain. Ce projet en quelques chiffres. Coût global : 2,5 millions d'€. Subsidés de la Région wallonne : 1,5 million d'€. Aide provinciale : 100.000 €. Fonds communal : 900.000 €. Mais grâce à un partenariat avec le Royal Syndicat d'Initiative de Bouillon, qui s'est traduit par une participation aux bénéfices de la hausse du ticket combiné suite à l'arrivée de ces nouvelles attractions, le projet est devenu 3 fois gagnant : les touristes éblouis applaudissent après chaque projection, la Commune gagne 2,5 € par ticket et le S.I. 1,5 €. En chiffres, cela donne pour 2023 : 210.000 € de bénéfice brut pour la Commune et 126.000 € pour le S.I. Sur 3 ans, c'est un retour dans les caisses communales de près de 600.000 €. Nous allons donc en 4 ans rembourser l'investissement communal. Il nous restera donc encore 11 ans : faites le calcul... cela fait donc encore 2 millions d'€ attendus ! N'est-ce pas un investissement judicieux pour tout le monde ? ».

Pour **Aurélié POCHET**, Echevine du Tourisme, « l'inauguration de ce jour s'inscrit, dans notre volonté de renforcer plus encore le rôle de notre Commune comme pôle touristique majeur de la Vallée de la Semois et emblème du tourisme en Ardenne. Nous fondons beaucoup d'espoir sur une montée en gamme de notre offre touristique. Je rappellerai que par ses effets directs et indirects le secteur du tourisme est le principal employeur de la Commune de Bouillon. A côté du tourisme « nature », qui attire les personnes désireuses de se mettre au vert et profiter du plus grand patrimoine forestier de Belgique et de ses vues spectaculaires comme le Belvédère, le Tombeau du Géant ou encore le panorama de Frahan à Rochehaut, nous avons souhaité développer un pôle spécifique autour de notre Cité d'histoire et de légendes. Tout le monde le sait, notre Château, considéré comme le plus ancien et le plus intéressant vestige de la féodalité en Belgique, est notre principal atout. Mais il nous apparaissait essentiel de renforcer celui-ci par des attractions complémentaires, comme, et M. le Bourgmestre en a parlé, l'Odyssée de lumière, mais aussi avec ce lifting en profondeur de notre ancien Archéoscope, fort justement renommé Bouillon Medieval Experience. Pour maintenir notre notoriété, la renouveler et améliorer notre offre touristique, nous nous devons, perpétuellement, de nous adapter ».



Informations pratiques

Contact :

Fabrice DECHAMPS, Directeur du site

(Quai des Saulx 14 à 6830 Bouillon)

Tél. 0496 49 49 04 - info@bouillonmedievalexperience.be

Tickets via le Bouillon City Pass.

Les horaires :

› Juillet-août : 10h - 18h

› Mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre : 10h - 17h

› Fermé en janvier

› Décembre, février : en semaine de 13h - 17h
et le week-end de 10h - 17h



Alain ALBERT
Président du CPAS



Benoît HALLEUX
Directeur général du CPAS

Quelques nouvelles du Centre Public d'Action Sociale (CPAS)



CONTRAT ARTICLE 60

EMPLOI D'INSERTION

Articles 60 et 61:
offrir au travailleur
un emploi d'insertion !

POUR QUI ?

Les bénéficiaires du CPAS.

POUR QUOI FAIRE ?

C'est une mise à l'emploi du bénéficiaire par le CPAS avec lequel l'employeur est partenaire.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les articles 60 ou 61 sont des contrats de travail conclus entre le CPAS et un bénéficiaire de ses services. La mise à l'emploi conformément à ces articles est une forme d'aide sociale permettant à un CPAS de procurer un emploi à une personne qui n'est jamais entrée ou qui s'est

éloignée du marché du travail. L'objectif final est de permettre au bénéficiaire d'ouvrir ou de récupérer un droit aux allocations de chômage à la fin du contrat de travail et de se (ré)insérer dans le monde du travail.

QUI EST ÉLIGIBLE ?

Le travailleur sous contrat article 60 ou article 61 peut être mis au travail au sein du CPAS ou, comme c'est fréquemment le cas, au sein « d'utilisateurs externes ». Ces utilisateurs peuvent être les suivants :

- › Une ASBL (Association Sans But Lucratif)
- › Une entreprise privée ayant conclu une convention avec le CPAS
- › Une société à finalité sociale
- › Une commune où se situe le CPAS ou une autre commune
- › Un autre CPAS que celui qui est employeur
- › Une intercommunale à but social, culturel, écologique, etc.
- › Une commune ;
- › Un hôpital public ;
- › Un partenaire privé commercial ayant conclu une convention avec le CPAS.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

Pour que le travailleur entre dans les conditions d'un contrat sous article 60 ou 61, il doit répondre simultanément aux conditions suivantes :

- › Bénéficier du RIS (Revenu d'Intégration Sociale) ou d'une aide sociale financière équivalente
- › Être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers
- › Ne pas avoir droit à des allocations de chômage complètes.

Le travailleur est alors sous contrat de travail avec le CPAS, qui le met à disposition de l'utilisateur externe. Le contrat de travail est à durée déterminée de minimum 1 an et de maximum 2 ans et pour 30h/semaine en règle générale.

Pour le travailleur, cet emploi d'insertion permet d'acquérir une expérience professionnelle mais aussi d'ouvrir ou rouvrir ses droits aux allocations de chômage à la fin du contrat et de se (ré)insérer dans le monde du travail. Pour qu'un utilisateur externe puisse faire appel à un travailleur sous article 60 ou 61, il doit prendre contact avec le CPAS de la Ville de

Bouillon et suivre une procédure de demande.

QUEL EST LE MONTANT ACCORDÉ ?

En tant qu'utilisateur externe, vous concluez avec le CPAS de Bouillon une mise à disposition du travailleur sous contrat article 60 ou 61. Vous n'êtes donc pas l'employeur de ce dernier et ne payez pas de cotisations patronales. Via la signature d'une convention-cadre avec le CPAS, vous vous engagez cependant à mettre tout en œuvre pour accompagner le travailleur dans sa (ré)insertion professionnelle, en lui consacrant un temps nécessaire et lui réservant un traitement adapté pour qu'il puisse acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

INTÉRESSÉ(E) D'ENGAGER UN ARTICLE 60 OU 61 ?

Pour obtenir toutes les informations nécessaires (notamment en matière financière) quant aux procédures à suivre (introduction de la demande, etc.) pour engager un travailleur dans le cadre des articles 60 et 61, **il vous suffit de contacter le CPAS de Bouillon au 061 / 46.74.33 !**

Service des repas à domicile

Grâce aux cuisines de notre Maison de repos et de Soins « Les Bastions », notre CPAS fournit chaque année plusieurs milliers de repas.

A quel tarif ? Pour les résidents des « Bastions », c'est compris dans le prix d'hébergement ; pour le personnel, c'est 5 € ; pour les repas à domicile (tous les jours y compris le week-end), c'est 9 € ; pour les personnes extérieures à l'établissement et qui viennent au restaurant, c'est 9 € du lundi au samedi et 12 € le dimanche.

Ce service est assuré pour tous les citoyens de la Commune de Bouillon. Afin de garantir une sécurité alimentaire optimale, vos repas sont livrés froids et peuvent être réchauffés (au micro-ondes ou dans une casserole). La livraison s'effectue du lundi au samedi entre 8h30 et 13h30. Les repas du dimanche sont livrés le samedi. Comme indiqué ci-dessus, le prix est de 9 €/repas (semaine et week-end).

Chaque vendredi, vous recevez les menus de la quinzaine suivante. Il est à noter que nous tenons compte de vos desideratas : régimes particuliers, viande coupée, pas de crustacés, pas de riz, etc.

Intéressé(e) ? Il vous suffit de passer commander et de réserver par téléphone. **La ligne téléphonique unique 061 22 00 61 (Maison de repos) est disponible du lundi au vendredi (jours ouvrables) de 8h30 à 15h30.**

